



Université Hassiba Benbouali de Chlef

**Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion**



Laboratoire des Systèmes Financiers et des Politiques Économiques



19^e Colloque international sur

Les conséquences économiques des accidents de la route: coûts, efficacité des politiques publiques et enjeux des réformes

8-9 Décembre 2026

Président d'honneur: Pr. GOUINI Larbi – Recteur de l'Université

Supervision générale: Pr. TAGREROUT Mohamed – Doyen de la Faculté

Coordinateur général: Pr. Habbar Abderezak - Directeur du Laboratoire

Président du colloque: Dr. ACHITE Ala-eddine

Président du comité scientifique: Pr. TORCHI Mohamed

Président du comité d'organisation: Dr. TAOUINAR Ramdane

Contact





Préambule



Les accidents de la route constituent un phénomène aux lourdes répercussions économiques qui dépassent largement les pertes humaines directes pour affecter plus profondément la structure de l'économie nationale et la durabilité des ressources publiques. Outre les vies perdues, estimées à environ 1,2 million de personnes par an, et les blessures, évaluées entre 30 et 50 millions de cas annuellement, dont un grand nombre entraînent des incapacités permanentes réduisant la capacité de travail et de production, ces accidents engendrent un coût économique représentant en moyenne près de 3 % du produit intérieur brut (PIB) dans la plupart des pays. Ce coût comprend les dépenses de santé, les pertes de productivité, les soins de longue durée ainsi que les déséquilibres qu'ils provoquent dans les trajectoires de croissance et de développement.

Les coûts économiques des accidents de la route ne se limitent pas aux dépenses apparentes liées à la prise en charge médicale ou à la réparation des dommages matériels affectant les véhicules et les infrastructures. Ils englobent également des coûts indirects tels que la perte de revenus des individus et des ménages, la baisse de la productivité des entreprises, l'augmentation des charges supportées par les systèmes de sécurité sociale et les caisses de retraite, ainsi que la réaffectation d'une part importante des ressources budgétaires destinées à couvrir les conséquences de ces accidents, au détriment des investissements dans des secteurs à rendement de long terme. Les accidents de la route deviennent ainsi un facteur systématique d'épuisement des ressources financières et une contrainte supplémentaire limitant les perspectives d'un développement global et durable.

L'efficacité des politiques publiques en matière de sécurité routière constitue un élément déterminant dans la maîtrise du coût économique des accidents de la route. Les indicateurs des pertes humaines et financières mettent en évidence un écart entre l'ampleur réelle de ce fardeau et l'efficacité des mécanismes d'intervention existants. L'évaluation de cette efficacité nécessite l'analyse du cadre législatif, des mécanismes de contrôle et de sanction, de la qualité des infrastructures ainsi que des modalités de financement des programmes de prévention. Les réformes apparaissent dès lors comme une nécessité structurelle visant à réorienter les ressources, renforcer la coordination entre les acteurs, moderniser les modes de gouvernance dans la gestion des risques routiers et promouvoir des solutions technologiques innovantes. Ces réformes devraient contribuer à réduire les coûts économiques des accidents de la route et à faire de l'investissement dans la sécurité routière une composante essentielle d'une politique de développement rationnelle et durable.

Objectifs du colloque

- Diagnostiquer et mesurer les coûts économiques générés par les accidents de la route, en mettant en évidence leurs différentes composantes financières, économiques et sociales, directes et indirectes ;



- Analyser le coût des accidents de la route sur l'économie nationale, notamment leurs effets sur la croissance, l'investissement, le capital humain, les finances publiques et le marché du travail ;
- Évaluer l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre dans le domaine de la sécurité routière et de la prévention des accidents de la circulation, sous les angles économique, financier, législatif et institutionnel ;
- Présenter les expériences internationales en matière d'évaluation des coûts économiques des accidents de la route ainsi que de conception et de mise en œuvre de politiques efficaces visant à les réduire ;
- Mettre en lumière le rôle de l'innovation, des technologies et de la numérisation dans la réduction du coût économique des accidents, l'amélioration des outils de suivi, de collecte des données et d'aide à la décision ;
- Proposer des orientations de réforme concrètes concernant le cadre juridique, les institutions chargées de la sécurité routière ainsi que les mécanismes de financement, afin d'améliorer l'efficacité de l'intervention publique ;
- Construire un espace de dialogue et de coopération internationale réunissant chercheurs, experts, décideurs et représentants des institutions nationales et internationales afin d'élaborer une vision commune des coûts économiques des accidents de la route et des moyens de les réduire.

Axes du colloque



- **Axe 1 :** Cadre théorique et conceptuel des coûts économiques des accidents de la route;
- **Axe 2 :** Le coût économique des accidents de la route et ses répercussions sur la croissance économique et les objectifs de développement durable ;
- **Axe 3 :** Les répercussions des accidents de la route sur les systèmes d'assurance et de sécurité sociale ;
- **Axe 4 :** Les dimensions sociales et démographiques des impacts économiques des accidents de la route;
- **Axe 5 :** Le rôle de la technologie et de l'innovation dans la réduction du coût économique des accidents de la route ;
- **Axe 6 :** Le cadre juridique, institutionnel et la gouvernance dans la gestion des impacts économiques des accidents de la route ;
- **Axe 7 :** Les expériences internationales en matière d'évaluation des coûts économiques des accidents de la route et des politiques visant à les réduire.



Conditions de participation

- La communication doit être originale et ne doit avoir fait l'objet ni d'une publication antérieure ni d'une présentation dans une manifestation scientifique ;
- La communication doit s'inscrire dans l'un des axes du colloque ;
- Les communications peuvent être présentées en arabe, en anglais ou en français ;
- Les auteurs doivent respecter le modèle disponible via le lien, selon la langue de la communication.



Modèle de papier



Dates importantes



Soumission des communications

Les communications complètes doivent être soumises via le lien:

<https://forms.gle/LPwSQDGBbMyJAb7o6>

Ou en scannant le code QR ci-joint.

Envoyer les communications

